AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -5-4-72 296839

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : ~~24 numéros par an~~

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 et 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-&-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de " Bourgogne et Franche-Comté ". Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

Bulletin n° 139 - Supplément n° 1 - AVRIL 1972 - 4 AVRIL 1972

TOUTES CULTURES - LESSIVAGE DES PRODUITS PAR LA PLUIE : Il est recommandé de renouveler la protection sans attendre un nouvel avis de la Station lorsque les produits sont lessivés par des pluies brutales (orages) ou durables.

VIGNE

NOCTUELLES : L'attention est attirée sur la nécessité de surveiller, dans les zones sujettes aux attaques, les bourgeons en vue de déceler les premiers dégâts et d'intervenir aussitôt. Consulter la note précédente pour connaître les modalités de lutte.

ACARIOSE : En cas de freinage de la végétation, les dégâts d'acariose sont à craindre dans certaines situations bien connues des vignerons. Nous recommandons le traitement dès le stade D (1ère feuille dressée) - consulter la fiche des stades repères envoyée le 15 mars - soit à l'aide de produits à base d'esters phosphoriques systémiques, ou de contact, soit à l'aide d'acaricides de contact (dicofol par exemple). Consulter la liste des pesticides envoyée en mars 1971. Une nouvelle liste paraîtra prochainement.

EXCORIOSE : Cette maladie, présente dans les vignobles de la Nièvre, du Jura, de l'Yonne et du Beaujolais, peut être combattue dans les vignes atteintes par un traitement dès le débourrement (stades C et D), consulter la notice des stades repères envoyée le 15 mars. Un foyer existe en Côte d'Or (Batard-Montrachet). L'application doit être exécutée immédiatement dans certaines situations.

Nous pensons que ce traitement à l'aide de produits à base de mancozèbe, de manèbe, ou de phaltane, complète l'action des applications hivernales à base d'arsénite de soude, dans les vignes où cette maladie s'est manifestée.

En cas de pluie importante, survenant peu après le traitement, renouveler l'application en vue d'assurer une protection efficace pendant cette période critique. Les appareils utilisés doivent permettre de bien atteindre les bourgeons.

BLACK ROT : Le départ rapide de la végétation nous conduit à préciser dès maintenant la technique de lutte contre cette maladie dont la recrudescence a été constatée l'an dernier, souvent à partir de foyers déjà existant, dans de nombreux vignobles de la circonscription. Les dégâts souvent localisés, ont constitué des foyers plus importants et font redouter un développement épidémique de la maladie en 1972.

Pour obtenir une protection efficace, il est recommandé d'appliquer plusieurs traitements, le premier à 3 feuilles étalées, le deuxième à 5 - 7 feuilles étalées et éventuellement un troisième à 9 feuilles étalées.

Parmi les produits efficaces, citons les organiques à base de mancozèbe, propinèbe, manèbe et les organo-cupriques. Ces formulations ont l'avantage d'être efficaces contre le mildiou. Nous insistons sur la nécessité de bien "toucher" les jeunes pousses en vue d'assurer leur parfaite protection.

P.S.V.P.

P 373

ARBRES FRUITIERS

PUCERONS VERTS DU POMMIER - CHENILLES DEFOLIATRICES : L'action de ces ravageurs a été ralentie ces derniers jours ; elle risque de reprendre dès la prochaine période chaude. Surveiller les plantations et intervenir en cas de nécessité.

RAPPEL - PROTECTION DES ABEILLES PENDANT LA FLORAISON : Voir notre bulletin 138/2 .

PETITS FRUITS

CASSISSIERS, CHENILLES DEFOLIATRICES : Nous vous rappelons (bulletin 138/3) qu'un traitement est généralement nécessaire avant floraison dans les plantations habituellement contaminées. Au cas où une telle application se révèlerait indispensable pendant la floraison, il conviendrait d'utiliser la phosalone, non toxique pour les abeilles.

POURRITURE GRISE DU FRAISIER : En prévision des graves contaminations toujours possibles pendant la floraison, lorsque les conditions de températures et d'humidité sont favorables à la maladie, il est recommandé d'effectuer une pulvérisation copieuse - 1.500 à 2.000 litres/hectare - au début, pendant et en fin de floraison, à l'aide d'un des fongicides suivants :

- bénomyl : 30 g. matière active/hectolitre,
- thirame : 320 g. " " "
- dichlofluanide : 125 g. " "

Dernière note : Bulletin n° 138 - Supplément 3

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles :

J. PETIT - [illegible]

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARIN